



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2017  
AJOURNÉE AU 27 NOVEMBRE 2017



### Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Rivière-Rouge du 15 novembre 2017, tenu le lundi 27 novembre 2017 à 16 h 45, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, à laquelle sont présents, Mmes les conseillères, Karine Bélisle et Carole Panneton ainsi que MM. les conseillers, Denis Brabant et Alain Otto.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, M. Denis Charette.

Sont absents au cours de la présente séance, la conseillère Andrée Rancourt et le conseiller Robert Lambertz.

Le directeur général, M. Hervé Rivet, et la greffière par intérim, Mme Lucie Bourque, sont aussi présents.

Mme Carine Lachapelle, directrice du Service de l'urbanisme et de l'environnement, ainsi que M. Michel Robidoux, directeur du Service des travaux publics, sont également présents.

400/27-11-17

#### **RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire de la Ville de Rivière-Rouge et président de l'assemblée, M. Denis Charette, constate la régularité de la séance.

Il est proposé par la conseillère Karine Bélisle  
Et résolu à l'unanimité :

De reprendre la séance du 15 novembre 2017 à la suite de son ajournement.  
Il est 16 h 45.

#### **ADOPTÉE**

401/27-11-17

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Alain Otto  
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté par la greffière par intérim, à savoir :

- A OUVERTURE**
  - 1. Réouverture de la séance
  - 2. Adoption de l'ordre du jour

#### **Période de questions du public**

- B URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
- C AVIS DE MOTION**
- D ADOPTION DES RÈGLEMENTS**
- E CONTRATS ET APPELS D'OFFRES**
- F GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE**
- G SÉCURITÉ PUBLIQUE**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2017  
AJOURNÉE AU 27 NOVEMBRE 2017

### H TRAVAUX PUBLICS

1. Présentation d'une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDÉT) – Programme Réhabilitation du réseau routier local – Volet « Redressement des infrastructures routières locales » et Volet « Accélération des investissements sur le réseau routier local »

### I LOISIRS ET CULTURE

### J DIVERS

Période de questions du public

### K LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents tout au long de la séance.

### ADOPTÉE

### PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Denis Charette, maire, invite le seul citoyen présent à poser des questions.

Les membres du conseil répondent aux questions adressées par le citoyen.

### TRAVAUX PUBLICS

402/27-11-17

### PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS (MTMDÉT) – PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – VOLET « REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES » ET VOLET « ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL »

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Rivière-Rouge a pris connaissance des modalités d'application du Volet « Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) » ainsi que du Volet « Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) »;

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Rivière-Rouge désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDÉT) pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

**CONSIDÉRANT** que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC d'Antoine-Labelle a obtenu un avis favorable du MTMDÉT;

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Rivière-Rouge désire également présenter une demande d'aide financière au MTMDÉT pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales;

### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Denis Brabant  
Et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2017  
AJOURNÉE AU 27 NOVEMBRE 2017

Que le conseil de la Ville de Rivière-Rouge autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Volet « Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) » et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans ce Volet.

Que le conseil de la Ville de Rivière-Rouge autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Volet « Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) » et confirme son engagement à réaliser les travaux selon les modalités établies dans ce Volet.

Que le directeur du Service des travaux publics, M. Michel Robidoux, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, tous les documents se rattachant aux présentes demandes d'aide financière.

Que le directeur du Service des travaux publics, M. Michel Robidoux ou le directeur général, M. Hervé Rivet, soient mandatés pour assurer le suivi de la présente résolution.

Que la présente résolution remplace la résolution numéro 396/15-11-17, adoptée lors de la séance ordinaire du conseil du 15 novembre 2017.

**ADOPTÉE**

### PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Denis Charette, maire, invite le seul citoyen présent à poser des questions.

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil par le citoyen.

403/27-11-17

### LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Carole Panneton  
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance soit levée. Il est 17 h.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Denis Charette  
Maire

\_\_\_\_\_  
Lucie Bourque  
Greffière par intérim

Je, Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

\_\_\_\_\_  
Denis Charette, maire